

17 Garderies
18 Eric Woerth
21 Nicolas G. Hayek

22 Assurance maladie
23 Joachim Löw
24 Sida

26 Reportage
40 Affaires à suivre

PROFIL

KARIN KELLER-SUTTER

1963 Naissance à Uzwil (SG).
1979 Etudes à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel.
1989 Diplôme d'interprète de conférences à Zurich.
1992 Election au Parlement de Wil sur une liste radicale.
1996 Election au Grand Conseil saint-gallois.
1997 Présidente du Parti cantonal.
2000 Election au Conseil d'Etat.

DAME DE FER

La conseillère d'Etat saint-galloise est réputée pour sa fermeté.

DANIEL AMMANN



Karin Keller-Sutter

LA FAVORITE DE L'APRÈS-MERZ

CONSEIL FÉDÉRAL. Elle est pressentie pour remplacer le radical appenzellois, même si sa succession n'est pas encore ouverte. Femme de tête et d'action, la conseillère d'Etat saint-galloise, qui a étudié à Neuchâtel, est devenue l'ennemie des supporters de football.

MICHEL GUILLAUME

Son nom hante déjà les couloirs du Palais fédéral. Même si la conseillère d'Etat Karin Keller-Sutter les fréquente rarement, tout le monde ne parle que d'elle dans l'optique de la succession du ministre des Finances Hans-Rudolf Merz annoncée pour 2011. L'intéressée parle de tout, sauf de cela. «La question ne se pose pas pour l'instant. Croyez-moi, j'ai aussi d'autres intérêts que la politique dans ma vie.» Pour la Suisse romande, sa candidature serait assurément une bonne nouvelle. Karin Keller-Sutter connaît bien la région pour y avoir étudié quatre ans à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel.

Contrairement à la plupart des conseillers fédéraux alémaniques qui bafouillent le français, cette interprète de 47 ans prend un plaisir évident à s'exprimer dans la langue de Cendrars et de Ramuz, des plumes romandes qu'elle a étudiées. «Une langue n'est pas qu'un instrument, c'est l'expression d'une culture, d'une manière de penser. Le français fait partie de mon patrimoine culturel», sourit-elle.

La maison de Delamuraz. Ses attaches avec la Suisse romande, Karin Keller-Sutter les doit à sa mère, une fille de paysan très francophile du Toggenburg. En 1947, celle-ci s'était beaucoup plu lors de son année au pair à Lausanne, dans

la même maison habitée – plus tard – par Jean-Pascal Delamuraz à l'avenue d'Ouchy. C'est elle qui lui conseille de partir étudier outre-Sarine. La situation que découvre en 1979 cette adolescente de Wil n'est pas rose. L'arc jurassien subit alors de plein fouet la crise horlogère. «La récession était visible partout. Certains magasins étaient vides. J'ai découvert une réalité que je connaissais pas, celle du chômage.» Le père de son petit ami d'alors a perdu son emploi, contraignant sa mère à se remettre à travailler pour faire tourner la famille. «Cette expérience m'a beaucoup marquée, car si en Suisse orientale nous avons aussi des soucis économiques, nous avons tout de

même du travail», se rappelle-t-elle.

Les années Thatcher. Peu après, elle part à Londres pour y poursuivre ses études. Une autre expérience marquante. C'est l'époque où Margaret Thatcher, première femme premier ministre en Angleterre, s'emploie à redynamiser l'économie de son pays. «C'était les années de transition. J'ai vécu cette vieille Angleterre sur la voie de la modernisation. J'ai été fascinée par le personnage de Margaret Thatcher, intransigeante face aux grèves de mineurs, qui a fait preuve de la rigueur nécessaire pour transformer ce pays.» «The Iron Lady». Est-ce là que Karin Keller-Sutter, qui a >>>



PRÉSIDENTE En 1997, la jeune femme prend la tête de la section cantonale du PLR.

ÉLECTION Avec son collègue Willi Haag, fêtant leur élection conjointe au Conseil d'Etat en mars 2000.

>>> elle aussi une réputation de dame de fer, a trouvé son icône?

Après une ascension politique foudroyante, elle accède au Conseil d'Etat saint-gallois à l'âge de 36 ans seulement et se voit attribuer un département mammouth comptant 1600 employés, celui de la Sécurité. Nombreux sont ceux qui pensent qu'elle va perdre la maîtrise d'un tel paquebot. Mais les mauvaises langues se taisent vite. Elle s'impose en quelques mois, faisant preuve de fermeté et de rigueur, mais sachant aussi écouter ses collaborateurs. Dix ans plus tard, tous ses principaux cadres lui sont restés fidèles. «Ils savent que je les défends toujours, mais aussi que c'est moi qui décide en dernier ressort», dit-elle.

Dans le sillage de Blocher. Sur le plan national, on la voit beaucoup dans le sillage de Christoph Blocher, le chef du Département fédéral de justice et police d'alors. En avril 2004, puis en juin 2006, elle prône à ses côtés un durcissement de la loi sur l'asile. Dès lors, la gau-

che ne voit en elle qu'une femme très profilée à droite, cultivant l'ordre et la sécurité: un «Blocher en jupon» en quelque sorte. «Toute sa politique est basée sur la répression. Mais ainsi, on ne résout aucun problème», regrette la présidente du Parti socialiste cantonal saint-gallois Claudia Friedl.

Son profil sur le site de Smartvote infirme ce cliché. Il montre une politicienne bien dans la ligne du PLR, même pas située sur son aile droite. En

«IL FAUT UNE GRANDE FORCE MORALE POUR SUPPORTER CES MENACES ET INSULTES SEXISTES QUI SONT TRÈS DIFFICILES À VIVRE.»

Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat (PLR/VD)

fait, le choix de ce parti tient autant dans le rejet du PDC que dans son credo libéral. Dans un canton très marqué par le Kulturkampf («Ma mère n'avait pas le droit de se marier avec un protestant»), Karin Keller-Sutter a rejeté tôt les prises de positions démocrates-chré-

tiennes sur deux thèmes importants à ses yeux: l'avortement, mais aussi la politique de la drogue. Au moment d'entrer en politique, elle s'est battue pour la création d'une salle d'injection pour toxicomanes à Wil. Un combat perdu, mais qui laisse entrevoir la politicienne toujours pragmatique qu'elle sera.

Force de conviction. Sur ces thèmes sociétaux, Karin Keller-Sutter est loin de la planète UDC. Dès son entrée au gouvernement, elle empoigne tous les problèmes à bras-le-corps. Pas seulement pour lutter contre les abus de l'asile. En 2003, suite à un projet qu'elle a

présenté moins de six mois après être entrée en fonctions, le canton de Saint-Gall devient le premier à se doter d'une loi sur la violence conjugale qui permet notamment d'éloigner les conjoints brutaux du domicile familial en cas de nécessité. Un dossier sur lequel elle reçoit

des applaudissements unanimes, y compris des femmes de gauche.

En dix ans passés au gouvernement, Karin Keller-Sutter fait presque l'unanimité. Tout le monde relève sa connaissance pointue des dossiers, sa force de conviction, sa maîtrise parfaite de la communication et son respect constant de l'adversaire politique. Avec elle, on sait où on va, ainsi qu'en témoigne Hanspeter Uster, Vert et ancien directeur de la Sécurité du canton de Zoug. «Même si je n'étais pas d'accord avec elle sur l'asile, nous avons partagé la même vision de la sécurité intérieure: c'est un service public qui n'incombe pas à des sociétés privées; et c'est une mission civile qui ne revient pas à l'armée.»

Une seule ombre au tableau. En 2006, Karin Keller-Sutter se prend les pieds dans le tapis en voulant donner le signal d'une politique d'intégration plus exigeante envers les étrangers. A la TV alémanique, elle prend position trop rapidement dans le cas d'un père turc soupçonné de vouloir



AVEC BLOCHER En 2004, lors de la conférence de presse du conseiller fédéral pour ses 100 jours.



PARTI La conseillère d'Etat entourée de deux parlementaires fédéraux PLR, Philipp Müller et Trix Heberlein, lors de la campagne de 2006 pour le durcissement de la loi fédérale sur l'asile.

arranger le mariage forcé de sa fille. Celle-ci, qui veut échapper à l'emprise de ses parents et craint un meurtre d'honneur, dépose plainte à la police. Très vite, le juge d'instruction Thomas Hansjakob instruit l'affaire et l'Office cantonal des migrations expulse le père, jugé mal intégré, allant jusqu'à lui refuser l'effet suspensif de son recours.

Deux ans plus tard, en 2008, le Tribunal fédéral donne tort à l'Office des migrations et au Tribunal administratif qui a confirmé cette décision. Selon lui, le seul fait d'être mal intégré ne constitue pas encore une infraction en soi méritant l'expulsion du territoire suisse. Les parents de la fille sont acquittés par le tribunal de district. Et la fille condamnée pour avoir

menti sur certains points. «Je n'ai jamais été impliquée directement dans cette affaire», se défend Karin Keller-Sutter. Journaliste à l'hebdomadaire de gauche *Die Wochenzeitung*, Andreas Fagetti est beaucoup plus critique: «M^{me} Keller-Sutter a commis une erreur en voulant instrumentaliser cette affaire. C'est clairement une défaite de sa politique.»

Elle est ainsi, Karin Keller-Sutter. Une battante «qui ne recule jamais face à l'adversité», admire le député UDC Hans Richle. Ce tempérament de fonceuse lui vaut pourtant une campagne de haine d'une rare intensité de la part des supporters de football. Dans le but de lutter contre la violence dans les stades, elle dirige une délégation de la Conférence des >>>

CE QU'ELLE EN PENSE

→ **LA CRISE DU PLR** «Notre parti s'est trop concentré sur la dimension économique de la crise, alors que celle-ci est aussi politique, certains ayant saisi l'occasion de remettre en cause le capitalisme. En fait, la crise n'est pas la conséquence d'une économie libéralisée, mais au contraire du comportement antilibéral de banquiers qui ont exercé leur liberté sans assumer leur responsabilité. Au PLR, nous avons donné l'impression que nous étions uniquement liés à la place financière, alors qu'en fait nous sommes surtout proches des PME. Si nous restons fidèles à nous-mêmes, en refusant le populisme de gauche comme de droite, nous gagnerons à nouveau. En politique, mon expérience m'a montré qu'il ne faut pas toujours se faire aimer.»

→ **L'INITIATIVE MINDER** «Je suis opposée à l'initiative de Thomas Minder contre les rémunérations abusives, mais favorable à un renforcement du droit des actionnaires dans le droit des sociétés anonymes. Bien sûr que je dénonce les rémunérations abusives, mais je ne crois pas à un plafonnement des salaires. Il faut plutôt

s'attacher à une régulation plus sévère des banques trop grandes pour faire faillite en exigeant une hausse de leurs fonds propres et de leurs liquidités. Cela obligera les banques à se montrer moins généreuses avec les bonus.»

→ **LA RÉFORME DU GOUVERNEMENT** «Je suis favorable à une présidence plus forte, soutenue par une petite cellule permanente qui maintient un bon réseau international et assure la continuité de la politique suivie. Il faut en outre rééquilibrer les départements. Je suis ouverte à un grand département de la sécurité – nous l'avons d'ailleurs réalisé à Saint-Gall. Du moment que la police reste de la compétence des cantons, c'est faisable.»

→ **L'EUROPE** «Je suis opposée à l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. La démocratie directe et le fédéralisme en pâtiraient trop. Cela dit, je suis consciente que la voie bilatérale s'épuise peu à peu et qu'elle implique une certaine perte de souveraineté. Il faudra avoir le courage de dire au peuple que les deux options ont un prix.» ○

>>> directeurs cantonaux de justice et police qui sillonne l'Europe en passant notamment par l'Angleterre et l'Allemagne. Son constat est alarmant: alors que ces pays ont plus ou moins maîtrisé le phénomène des hooligans, la Suisse dort.

Par une action coordonnée entre les clubs, la police et la justice, Karin Keller-Sutter exige que l'on mette en œuvre l'interdiction des fumigènes et autres engins pyrotechniques. Puis elle met en place la présence d'un juge dans l'arène saint-galloise capable – avec l'aide de caméras vidéo – de sanctionner les fauteurs de troubles dans le cadre de procédures de flagrant délit.

Ces diverses mesures sont très mal accueillies par le kop du FC Saint-Gall qui déploie, avant quelques matchs, d'immenses banderoles injurieuses à son intention. Certains fans portent des T-shirts aux insultes à caractère souvent sexiste, d'autres vont jusqu'à la menacer de mort. Sur Facebook, la campagne atteint des sommets de vulgarité. Depuis, Karin Keller-Sutter ne peut plus se déplacer dans les grandes villes alémaniques sans une protection rapprochée.

La conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro, qui vit en ce moment une campagne de dénigrement tout aussi haineuse à la suite de sa décision d'endormir le molosse qui a attaqué un bébé, admire le courage de sa collègue: «Il faut une grande force morale pour supporter ces menaces et insultes sexistes qui sont très difficiles à vivre.»

Fidèle à son image de femme forte et intransigeante, Karin Keller-Sutter ne laisse rien transparaitre de ses émotions. «Elle est compétente, mais insaisissable humainement», note Yvonne Gilli (Les Verts/SG) à l'instar d'autres députés

saint-gallois à Berne. Comme incapable de briser l'armure de la politicienne pour laisser la femme s'exprimer.

Il est vrai que Karin Keller-Sutter se livre peu. Tout juste révèle-t-elle qu'elle part chaque année en vacances en Hollande et que l'un de ses livres de chevet est *La règle de saint Benoît*, d'où elle tire son «humilité face à sa tâche de conseillère d'Etat et la distance à garder face à soi-même». Mariée, sans enfants, elle n'est pas une bonne cliente de la presse people. Ceux qui la connaissent bien assurent pourtant qu'elle ne correspond pas à l'image que le public a d'elle: «Elle n'est pas la dame de fer que la presse se plaît à décrire. Elle a le sentiment que la vie, comme le succès, est précaire», déclare Hanspeter Uster.

Le souvenir de Furgler. Une fois pourtant, Karin Keller-Sutter a fendu l'armure: en 2003, à l'occasion du bicentenaire du canton, le Conseil d'Etat a accepté de participer à un projet décoiffant: un échange de rôles entre les élus et les membres de «Die Regierung» (le gouvernement, en français), un groupe de musiciens handicapés. Là, elle rencontre Massimo Schilling, le guitariste de la formation. Tous deux passent deux journées entières à discuter de tout et de rien, de Dieu comme de leur passion commune pour les fringues. «C'est une femme humaine, douée d'une grande faculté d'empathie. Lorsque je lui écris, elle répond toujours», raconte Massimo Schilling. Saint-Gall et la Suisse orientale tiennent en Karin Keller-Sutter leur meilleur atout pour retrouver une place au Conseil fédéral après un certain Kurt Furgler. Comme lui, elle a le sens de l'Etat, le souci de la cohésion nationale et la passion des langues. ◦



GRÂCE ET DISGRÂCE

CHANTAL TAUXE

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

LA NOBLE OBLIGATION DE SERVIR

Le Groupement pour une Suisse sans armée lance son initiative pour la suppression de l'obligation de servir. Le 15 avril dernier, *L'Hebdo* publiait un sondage indiquant que seulement 43,5% des Suisses approuvaient encore ce devoir patriotique, 40% zappaient déjà sur un corps de professionnels, alors que 14% souhaitaient la suppression pure et simple de l'armée.

Domage toutefois que l'on doive discuter de l'avenir d'un des piliers de la Confédération sans disposer d'une idée convaincante de ses missions. Si les détenteurs UDC du Ministère de la défense depuis quinze ans avaient été plus clairvoyants et plus courageux dans l'analyse des menaces, on aurait pu, par exemple, créer des troupes de cyber-combattants en s'appuyant sur les compétences civiles (excellentes et méconnues). Peter Reggli, l'ancien chef du Service de renseignement, l'avait proposé il y a quelques années. C'eût été plus en phase avec les dangers réels et autrement plus motivant que des courses en montagne avec paquetage complet.

On va donc se déchirer sur la fin de la conscription obligatoire sans connaître le degré de nécessité de s'appuyer ou non sur les compétences et la motivation des citoyens.

Une autre facette de l'obligation de servir risque fort de ne pas apparaître dans le débat, son rôle de ciment national. Dans notre sondage, un service à la communauté recueillait pourtant 58% d'opinions favorables.

Il est indéniable que l'obligation de servir a alimenté le lien confédéral, même s'il se limitait, sauf rarissimes exceptions, à la moitié masculine de la population. Aux époques où la mobilité personnelle et professionnelle était moindre

DES OFFICIERS ASSURAIENT UNE PRISE EN CHARGE SOCIALE.

qu'aujourd'hui, l'école de recrues représentait la première incursion longue dans les autres régions linguistiques. La conscription universelle avait aussi quelques vertus paternalistes, certains officiers assurant une prise en charge sociale de leurs hommes bien au-delà des périodes de cours de répétition. Enfin, quand l'armée constituait la principale école de cadres du pays, les dirigeants économiques qui y avaient fait leurs classes avaient le bien public et le souci de conduire dans l'intérêt de tous bien mieux chevillés à l'âme que les robots obsédés par le court terme, coupés du terrain réel, récemment apparus dans le secteur financier.

Maintes nations ont supprimé l'obligation de servir sans implorer. C'est le moment de se demander si la Suisse, multilingue et multiculturelle, peut se passer de ce ciment (qui n'a pas toujours été l'actuel royaume d'Ubu). La Suisse est une petite démocratie de proximité qui soigne plus que d'autres l'implication de ses citoyens dans la gestion de l'Etat. Il faut bien sûr, c'est urgent, réformer l'armée et lui redonner une crédibilité. Mais on aurait grand tort de ne pas réfléchir sérieusement aux autres moyens d'encourager le vivre-ensemble entre Latins et Alémaniques. Un citoyen l'est-il vraiment s'il ignore comment servir son pays? ◦